

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Retiré

AMENDEMENT

N ° DN115

présenté par

Mme Santiago, Mme Pic, Mme Thomin et Mme Rabault

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

À la première phrase de l'alinéa 8, substituer au mot :

« national »

le mot :

« métropolitain ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à remédier à une erreur présente dans le rapport annexé de la LPM. Celui-ci distingue en effet à l'alinéa 8 le « territoire national » du « territoire ultra-marin », comme si le second ne faisait pas partie de la nation. Cette distinction est erronée.